

Les recommandations du Groupe d'experts pour encourager l'éducation physique dans les écoles

Comme indiqué dans le plan de travail de l'UE pour le sport 2014-2017, un groupe d'experts sur l'activité physique pour la santé a élaboré une série de recommandations visant à encourager l'éducation physique dans les écoles, y compris de la motricité dans la petite enfance. Ce groupe travaille aussi à créer des liens avec le secteur du sport, les collectivités locales et le secteur privé.

Le rapport réaffirme que la promotion de l'activité physique, en particulier au plus jeune âge, reste une priorité pour l'UE. L'activité physique régulière durant l'enfance est un fondement important pour une vie heureuse, en bonne santé.

Le rapport réalise une série de préconisations dont le SNEP-FSU partage une grande partie. Chaque préconisation est appuyée et étayée par des travaux scientifiques.

Ainsi, la question de la construction d'un habitus santé autour de l'engagement sportif est largement confirmée. Une étude montre qu'il y a : « une forte probabilité qu'un enfant physiquement actif continuera d'être actif en tant qu'adulte. » De même, l'argumentation sur l'importance de l'activité physique à l'école est confortée par de nombreux travaux scientifiques qui montrent que « l'activité physique a des effets positifs sur les résultats scolaires ». Pour le moment les travaux ne sont pas entrés sur un aspect qualitatif en essayant d'identifier si le type d'activité physique avait des conséquences différentes sur les résultats scolaires.

Un nombre d'heures d'activité physique en dessous des recommandations de l'OMS

Les dangers associés au mode de vie sédentaire sont clairs et comprennent les maladies cardiaques, le diabète et l'obésité. Malheureusement, les niveaux actuels de l'activité physique chez les enfants sont encore trop faibles. Trop d'enfants ne parviennent pas à atteindre les niveaux quotidiens d'activité recommandés par l'Organisation mondiale de la santé, conduisant à un coût économique énorme pour la société.

Le sport et l'activité physique, un outil pour une société avec moins « d'inégalités »

La participation au sport et l'activité physique contribuent également à plus d'égalité. Le rapport réaffirme les valeurs du sport. Il précise que : « Le sport agit non seulement sur le bien-être et le plaisir individuel, mais il est aussi un moyen de l'éducation, de développement de compétences transversales, de la solidarité et de l'intégration. »

L'EP à l'école, une clé pour la promotion de l'activité physique et du sport

Le rapport est à ce sujet sans appel. Étant donné le nombre d'heures que les enfants passent à l'école, les écoles sont clés dans la promotion de l'activité physique. Espérons que le gouvernement français puisse l'entendre, et que l'année du sport de l'école à l'université devienne une réelle promotion de l'EPS et de ses contenus dans l'école. Cela a mal commencé mais il n'est jamais trop tard pour se rendre compte que l'on a fait une erreur.

Comme prévu dans le plan de travail de l'UE pour le sport 2014-2017, la Commission européenne a travaillé dans un groupe d'experts sur l'activité physique pour la santé (avec des experts des pays de l'UE et les organisations d'observateurs pertinents) à élaborer 28 recommandations sur l'éducation physique dans les écoles. Ces recommandations sont accompagnées de recherches scientifiques pour appuyer leur pertinence.

Ces recommandations seront proposées par le Conseil de l'UE au second semestre de 2015, dans le cadre des priorités pour le sport visant à promouvoir l'activité physique et motrice, en particulier pendant la petite enfance.

Le SNEP a interpellé les responsables français ayant participé à ces travaux pour leur proposer une rencontre et un temps d'échange.